



DEL 23-057

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 20 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 juin 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 25

Présents : 18

Votants : 25

L'an deux mille vingt-trois

Le vingt-sept juin à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Hakim ACHIBET, Nadine JOLU, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Eric MINIER, Pierre CASTILLON, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 28 juin 2023.

et que la convocation au Conseil a été faite le : 20 juin 2023.

ETAIENT ABSENTS

Alain GIBERGUES (pouvoir à Nadine JOLU), Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Eric ANDRE (pouvoir à Hakim ACHIBET), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Jérôme DELISLE, Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE), Marie CHEVALIER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian POIRIER.

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 - COMMUNE

Rapporteur : Fanny PIRA

A l'issue du vote du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat 2022, il est proposé au conseil municipal d'étudier des propositions de dépenses et de recettes nouvelles dans le cadre du Budget Supplémentaire 2023.

Ces dépenses et recettes concernent à la fois le fonctionnement et l'investissement, conformément aux éléments ci-dessous :

FONCTIONNEMENT :

Nature des recettes de fonctionnement	Montant
Soutien exceptionnel aux dépenses d'énergie des communes par Le Mans Métropole	58 000 €
Résultat reporté	515 282,52 €
TOTAL RECETTES	573 282,52



DEL 23-057

Nature des dépenses de fonctionnement	Montant
Dépenses de fonctionnement des services	262 523,38 €
Dont :	
- Gaz et électricité 78 500 €	
- Revalorisation salaires du personnel 20 000 €	
- Frais de gardiennage GFL 26 630,40 €	
- Dommages ouvrage « La Ruche » 11 861,10 €	
- Charges de personnel supplémentaires « La Ruche » 10 000 €	
- Créances éteintes 7 456,13 €	
- Subvention complémentaire CCAS 2 300 €	
- Complément subvention St Joseph 5 776 €	
- Formation du personnel 5 600 €	
- Assurances multirisques 1 523,36 €	
- Autres imprévus 92 876,39 €	
Charges financières	209,21 €
Opérations d'ordre	12 049,75
Imprévus	298 500,18 €
TOTAL DEPENSES	573 282,52 €

Les dépenses de fonctionnement mentionnées ci-dessus n'ont vocation à être entièrement réalisées. En effet, un volume important de dépenses a été réparti dans les dépenses imprévues, afin d'équilibrer le budget de fonctionnement, au regard des recettes encaissées.

Les dépenses de fonctionnement non réalisées contribueront à la formation de l'excédent de fonctionnement de fin d'année, qui a vocation à financer les investissements futurs.

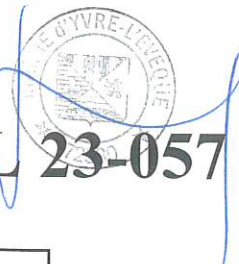
INVESTISSEMENT :

Les nouvelles dépenses d'investissement sont financées sur la base des prévisions de recettes nouvelles liées aux subventions supplémentaires attendues (Fonds de Concours « attractivité » de Le Mans Métropole et complément de subvention FEDER pour la Ruche).

Nature des recettes d'investissement	Montant
Subvention FEDER (La Ruche)	35 000,00 €
Subvention Fonds de Concours LMM (La Ruche)	172 285,84 €
Excédent de fonctionnement	1 940 725,55 €
Opérations d'ordres	12 049,75 €
TOTAL RECETTES	2 160 061,14 €

Pour compléter cette section, il convient de prendre en compte les restes à réaliser 2022 et le solde d'exécution anticipé.

Nature des recettes d'investissement	Montant
Recettes d'investissement de l'exercice	2 160 061,14 €
Restes à réaliser 2022	+ 1 413 248,61
Solde d'exécution anticipé	-1 557 949,70 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 015 360,05 €



DEL 23-057

Nature des dépenses d'investissement	Montant
Dépenses nouvelles (voir tableau en PJ)	183 814,14 €
Dépenses imprévues (020)	35 000 €
TOTAL DEPENSES	218 814,14 €

Pour compléter cette section, il convient de prendre en compte les restes à réaliser 2022 et le solde d'exécution reporté.

Nature des dépenses d'investissement	Montant
Dépenses d'investissement	218 814,14 €
Restes à réaliser 2022	789 699,79 €
Solde d'exécution anticipé	1 006 846,12 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 015 360,05 €



DEL 23-057

Les dépenses nouvelles d'investissement sont décrites dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - Budget Supplémentaire 2023

Libellé dépenses	Lieu	Montrant envisagé BS 2023
Chapitre 23 immobilisations en cours:		
AMO Vidéoprotection	Police municipale	5 000,00 €
AMO Isolation Georges Brassens	Georges Brassens	40 000,00 €
Branchement	Bâtiment Enfance	1 331,28 €
Radar porte automatique	Bâtiment Enfance	348,00 €
Construction d'un Bâtiment Enfance - Révision	Bâtiment Enfance	30 000,00 €

S/T Chapitre 23 immobilisations en cours

76 679,28 €

Chapitre 21 immobilisations corporelles:

Travaux accessibilité WC handicapé - Mairie	Mairie	1 251,61 €
Aménagement de la salle de pause	Mairie	2 700,00 €
Matériel informatique	Mairie	3 500,00 €
Mobilier	Mairie	1 000,00 €
Borne pour voiture électrique	Pôle Santé	655,91 €
Plateforme élévatrice	Culture	1 300,00 €
Réfrigérateur à vitre	Culture	1 000,00 €
Remplacement plaque électrique	Georges Brassens	775,73
Chaudière	Georges Brassens	387,59 €
Aspirateur	La Palestre	200,00 €
1 aspirateur	Georges Brassens	400,00 €
Tyrolienne	CMJ	13 000,00 €
Matériel informatique	Bâtiment Enfance	3 000,00 €
Tables et chaises Champ Manon	Restauration scolaire	363,20 €
2 meubles facile à lire	Médiathèque	2 880,00 €
Remplacement luminaires	La Palestre	3 504,00 €
Plans et mises en conformité	Bâtiment Enfance	121,18
Lave-linge et sèche-linge	Bâtiment Enfance	999,00 €
DEA	Bâtiment Enfance	185,40 €
Meuble à langer	Bâtiment Enfance	297,74 €
Parking Georges Brassens	Voirie	1 339,30 €
Maîtrise d'œuvre Voirie 2023	Voirie	6 948,00 €
Remplacement radiateur logement M. FOUCHER	Service technique	98,75 €
Chargeur et clapet de sécurité pour tracteur Kubota	Espaces verts	6 083,00 €
Mise en conformité PMR	Service technique	27 530,40 €
Aménagement de clôture	RAMPE	4 971,00 €
Travaux de voirie pour panneaux lumineux	Voirie	5 000,00 €
CAVE URNE	Cimetière	1 500,00 €
Dépenses imprévues	Tous services	20 000,00 €

S/T Chapitre 21 immobilisations corporelles

110 991,81 €

Chapitre 20 immobilisations incorporelles:

Site internet	Mairie	-3 856,95 €
---------------	--------	-------------

S/T Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

-3 856,95 €

TOTAL DEPENSES BS 2023 - INVESTISSEMENT

183 814,14 €



DEL 23-057

Au vu de ces éléments, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Supplémentaire 2023 de la commune d'Yvré l'Évêque.

VOTE : POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 28 juin 2023,

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité

et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame le Maire
Damienne FLEURY